



La lettre d'information de la vie communale Mars 2024 N°79

Éditorial : ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier

Nous voici déjà en mars, avec l'annonce du Printemps. Cette période que nous attendons tous avec tant d'impatience, et qui nous porte à espérer le retour des belles journées, et avec elles, ce sentiment que la vie est à nouveau plus facile à vivre. Chaque année à pareille époque également, le conseil municipal élabore le budget de l'année qui vient de débiter. Toutefois, dans un contexte d'inflation et de forte incertitude, il est plus que jamais nécessaire de soutenir les services de proximité pour les habitants.

Par ailleurs, les taux de fiscalité resteront maintenus à leur niveau antérieur. A cet égard, je tiens à préciser que les réévaluations des bases d'imposition, notamment celles qui concernent le foncier bâti relèvent de la seule compétence des services fiscaux de l'État. Aussi, si vous deviez constater une hausse sur votre feuille d'imposition, celle-ci ne pourra pas être imputée à l'équipe municipale. Les taux d'imposition sont en effet restés identiques de façon historique dans notre commune, et je tenais encore une fois à le signaler. En outre, le soutien aux associations locales est déjà confirmé pour l'année 2024. Je souhaite profiter de cet éditorial pour saluer l'engagement sans faille de celles et ceux qui contribuent ainsi au dynamisme de notre commune.

Nous poursuivrons cette année la rénovation de la voirie concomitamment avec le déploiement du réseau séparatif d'assainissement et d'eaux pluviales et le remplacement de la conduite d'eau potable placée eux sous l'égide de la COMCOM. Ce seront des travaux inédits jusqu'alors qui se poursuivront sur le territoire de notre commune. Malgré un démarrage différé à l'automne prochain, et après les travaux de la rue Principale, depuis la piste cyclable jusqu'à la place de l'Église, ce sera au tour de la rue de la Batteuse d'être entièrement rénovée en 2024.

Mes chers amis, après une crise sanitaire, nous vivons actuellement une crise économique qui nous contraint à être attentif et vigilant aux dépenses. Sans détour, des messages alarmants émanant de Bercy nous informent tous que l'État tente d'économiser dans un très court délai 10 milliards d'euros, qui devraient être suivis de 25 autres milliards dans un avenir également proche. Il va sans dire que les dotations étatiques octroyées aux communes risquent, comme cela fut déjà le cas par le passé, d'en pâtir une fois de plus. En ce qui nous concerne à HEILIGENBERG, votre équipe municipale s'efforce au quotidien de maintenir le cap tout en respectant la bonne santé financière de notre commune, et surtout de conserver le niveau d'endettement actuel à zéro euro par habitant.

A présent, il ne me reste plus qu'à vous inviter à découvrir ce nouveau numéro de HEILIGENBERG infos.

Toute l'équipe municipale et l'ensemble du personnel municipal se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de Pâques.

Guy ERNST,
Maire de HEILIGENBERG

Informations pratiques



➤ Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie



Le secrétariat de la mairie est ouvert au public lundi, mercredi et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30. Un message peut être laissé au 03.88.50.00.13, par mail (mairie@heiligenberg.fr) ou par courrier à déposer dans la boîte aux lettres située au portail rue du Château. Il sera traité à l'ouverture du secrétariat au public. Un guichet est également disponible à la fenêtre de la cour.

➤ Horaires d'ouverture de l'agence postale communale

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13h 30 à 16h
- Mercredi : de 9 heures à 11 heures
- samedi : de 8 heures à 10 heures.



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

➤ Accueil Périscolaire



Comme annoncé aux parents concernés, l'accueil du matin du périscolaire ne sera plus ouvert à partir du 6 mai 2024. En effet, cet accueil, ouvert à titre expérimental en 2020, n'accueille pas assez d'enfants pour être à l'équilibre. Il en manque en effet 7 par jour pour cela.

Les autres plages horaires restent inchangées : lundi, mardi, jeudi et vendredi midi de 11h 30 à 13h 30, avec fourniture de repas, et le soir de 16h à 18h 30. Il est fermé pendant les vacances scolaires. Rappelons que, pour pouvoir être accueilli, chaque enfant doit être inscrit au préalable et les réservations doivent avoir été faites la semaine précédente (renseignements à la mairie ou sur www.heiligenberg.fr)

Pour en savoir plus, scannez le QR code suivant.

➤ Ouverture de la déchetterie végétale

La déchetterie pour les végétaux est désormais ouverte depuis le 9 mars. Les horaires d'accès sont de 10h à 12h tous les samedis et seuls les habitants de Heiligenberg peuvent y déposer leurs déchets ligneux à l'exception de tout autre déchet qui doit être transporté dans un des centres de collecte du Select'om. Nous remercions ici tous les usagers qui, unanimement, respectent ces dispositions et permettent ainsi à tous de continuer à bénéficier de ce service.



ATTENTION : Lundi 1er avril (Lundi de Pâques), il n'y aura pas de collecte d'ordures ménagères. La prochaine levée aura lieu le lundi 8 avril. De même, lundi 20 mai (Lundi de Pentecôte), pas de levée non plus. La suivante aura lieu le lundi d'après (27 mai)

➤ Horaires de l'utilisation d'engins bruyants.

Avec la période plus clémente qui s'annonce, les travaux d'extérieurs vont également pouvoir reprendre. **Aussi, n'est-il peut-être pas inutile de rappeler à nos concitoyens qu'il existe un arrêté**

réglementant la plage horaire d'utilisation de tout ce qui est matériel bruyant (tondeuse, perceuse, ...). Les horaires permettant de réaliser les activités précitées sont : **du lundi au vendredi de 7H à 12H et de 13H à 19H, le samedi de 7H à 12H et de 13H à 18H, et le dimanche et autres jours fériés, de 10H à 11H.**

L'arrêté municipal est consultable in extenso sur le site de la commune de HEILIGENBERG à l'adresse suivante : <https://www.heiligenberg.fr/mairie/arrete.htm>.



Nous voudrions remercier toutes les personnes qui par le passé et à l'avenir ont toujours respecté et respecteront cet arrêté. Pour les autres, nous précisons que le non respect de cette réglementation tombe sous le coup de la Loi et que tout contrevenant est susceptible de se faire verbaliser.

➤ L'entretien des abords des propriétés est l'affaire de tous.

Toujours concernant l'entrée dans la belle saison, nous rappelons également à la population qu'un arrêté prescrivant l'entretien des trottoirs au droit des propriétés est toujours en vigueur. Il est consultable sur le site internet de la commune à l'adresse : <https://www.heiligenberg.fr/mairie/arrete.htm>. Il énonce différentes prescriptions que chacun se doit d'appliquer, tant en période hivernale que le reste de l'année, **afin d'entretenir les abords en limite de sa propriété avec le domaine public** (nettoyage, désherbage, élagage, déneigement...). Nous remercions les habitants de bien vouloir s'y conformer. **Nous rappelons également que les caniveaux au droit de la propriété font également partie des abords concernés par cette réglementation.**



Il est en effet fort regrettable de voir des débris joncher le sol aux abords des propriétés, sans parler des déjections canines (alors que des sacs spécifiques sont installés à plusieurs endroits du village), et ceci jusque sur les voies nouvellement refaites. C'est parce que le bien-vivre est l'affaire de tout un chacun que nous nous permettons d'insister, et que nous nous permettons d'insister aussi longtemps qu'il le faudra, sur la nécessité d'une implication commune (et non pas seulement de la commune) pour que chacun puisse profiter d'un cadre aussi agréable que possible.

➤ Service communal d'alerte et d'information



Nous rappelons enfin aux Habitants de HEILIGENBERG, que dans la mesure du possible, nous essayons de les informer de toutes perturbations qui pourraient advenir dans leur quotidien (route barrée, coupures d'eau, etc.). Pour cela, la commune peut distribuer des flyers, mettre des annonces sur son site internet ou sur sa page Facebook, ou envoyer des mails ou des SMS selon l'urgence de l'information. Pour cette dernière option, il est nécessaire pour les personnes intéressées de s'inscrire en envoyant un mail au secrétariat de mairie avec les coordonnées auxquelles elles veulent être contactées. La commune de HEILIGENBERG a également mis en place un registre des personnes fragiles. Les habitants qui seraient particulièrement isolés, ou sujets à des soucis de santé importants, peuvent, s'ils le souhaitent, se faire connaître auprès de la mairie afin que nous puissions être au courant de leur situation particulière en cas de besoin.

Vie civique



➤ Rappel : inscriptions sur les listes électorales

Le dimanche 9 juin 2024 auront lieu les élections Européennes. Pour pouvoir voter dans sa commune, chaque électrice et chaque électeur doit y être inscrit. Aussi, pour les nouveaux arrivants, l'inscription est une démarche volontaire, et non automatique. Désormais, il est possible de s'inscrire jusqu'à 6 semaines avant la date du 1er tour du scrutin. Ainsi, pour ceux qui auraient manqué le coche, il est



encore possible de s'inscrire sur les listes électorales de HEILIGENBERG pour voter aux élections Européennes. N'hésitez pas à vous y prendre dès à présent en contactant le secrétariat de mairie pour demander un formulaire d'inscription, ou en vous inscrivant par internet : **jusqu'au mercredi 1er mai 2024 pour les inscriptions en ligne via le site « Service-Public.fr » et jusqu'au vendredi 3 mai 2024 pour les inscriptions en mairie ou par courrier.**

Chaque citoyen peut également vérifier par lui-même sa situation électorale directement en ligne, notamment afin de savoir dans quel bureau de vote il est inscrit. Il lui suffit de se connecter à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

➤ Addendum : le vote par procuration

Les services de l'État ont ouvert un portail Internet appelé «**maprocuration.gouv.fr**». Ce site permettra aux électeurs qui le veulent de pouvoir pré-remplir leur procuration par internet depuis leur téléphone ou leur ordinateur. **Ils devront cependant toujours se rendre dans une gendarmerie ou un commissariat muni du code qui leur sera fourni au moment de l'inscription, et de leur titre d'identité.** Cette procédure rend le passage en gendarmerie plus court, et permet surtout une transmission instantanée vers les mairies concernées (particulièrement appréciable pour les procurations de dernière minute).



Le mandataire d'une procuration doit jouir de ses droits électoraux et doit avoir la qualité d'électeur au regard de l'élection concernée. Il peut être inscrit dans une autre commune que le mandant. En revanche, le mandataire doit toujours voter pour le mandant dans le bureau de vote de ce dernier.

Les mandataires ne peuvent disposer que d'une seule procuration établie en France (art. L.73). Ils peuvent toutefois disposer d'une procuration supplémentaire si celle-ci est établie par un Français établi à l'étranger et inscrit sur une liste électorale d'une commune française.

Le lieu de vote pour 2024 demeure toujours le Foyer communal. Mais cela suppose qu'il ne sera pas possible de louer le foyer communal les jours de scrutin.

La page communale



➤ Vente de bois : pour faire feu de tout bois



La commune de HEILIGENBERG propose chaque année aux particuliers une vente de lots de bois à façonner. C'est l'occasion pour toute personne se chauffant avec ce matériau dans son domicile d'essayer d'acquérir un ou plusieurs lots de bois afin de se constituer une réserve pour l'hiver prochain. Cette vente, basée sur le principe de l'enchère, s'adresse aux amateurs éclairés, assez motivés et assez experts dans le maniement de la hache ou de la tronçonneuse, pour transformer les lots de fonds de coupes ainsi vendus en bûches propres à être utilisées par leur système de chauffage respectif (cheminée, poêle à bois, chaudière...).

La vente se déroule en général au début du printemps, afin de laisser assez de temps aux acquéreurs pour « faire leurs lots de bois » avant l'automne.

En 2024, la vente est prévue pour le début du mois de mai. Nous ne manquerons pas d'informer très

prochainement les habitants par les moyens habituels de la date de cette vente ainsi que de la composition des lots. Cette vente s'adressera uniquement aux particuliers. Les informations complémentaires relatives à cette vente seront disponibles en mairie, ainsi que sur le site internet.

➤ « C'est pas moi qui roule vite, c'est les autres qui sont lents ».

Depuis plusieurs semaines, la commune procède à des vérifications de vitesse. A cet effet, un radar pédagogique a été pendant plusieurs jours, en février et mars, installé rue Principale, puis rue Neuve, et enfin rue Oberweg.

Il s'agissait pour la commune, suite à plusieurs signalements de vitesses excessives, de vérifier si ces témoignages traduisaient une réalité préoccupante ou simplement un sentiment de vitesse trompeur.

Et bien, il faut l'avouer, un peu des deux. Il apparaît en effet qu'une très grande majorité des véhicules circulant à HEILIGENBERG le font à une vitesse raisonnable. Nous remercions chaleureusement tous ces conducteurs respectueux de la vie d'autrui qui ne sont pas prêts à risquer leur existence et celle des autres pour gagner quelques secondes de trajet.

Par contre, force est de constater également qu'un certain nombre d'automobilistes, certes minoritaires mais d'une minorité qu'on ne peut ignorer, ont été chronométrés à des vitesses manifestement excessives, voir pour certains proprement scandaleuses.



Ainsi, nous nous permettons de féliciter avec la plus grande admiration le chauff(ard)eur qui a réalisé un magnifique 125 km/h dans la rue Neuve le 14 février dernier à 6H30. Sans doute en ce jour de Saint Valentin était-il pressé de rejoindre sa moitié. Quand à ses dauphins qui complètent le podium pour la rue Neuve, et qui ont réalisé de forts honorables 121 km/h et 104 km/h, nous les encourageons à ne pas relâcher leurs efforts, la première place n'est pas loin. Il est vrai qu'ils avaient le désavantage de rouler à 8H et à 13H, à des moments où il y a plus de monde dehors. Avoir des enfants se rendant à l'école n'aide sans doute pas à la performance.

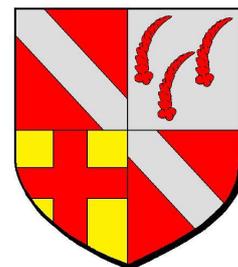
Aussi, devant certains résultats proprement effarants, il n'a été d'autre choix que de transmettre ces relevés à la gendarmerie. Ceux-ci sont également consultables sur la page d'accueil du site internet de la commune, à la rubrique « Actualités ». Nous rassurons tous les Sébastien Loeb en herbe, il n'y a eu aucun flash ni aucun relevé de plaque. Seules les vitesses ont été notées. Aussi pour rectifier ce manquement dommageable, il est prévu que la Brigade de Répression de l'Action violente Motorisée (BRM) vienne effectuer des contrôles de manière inopinée. **Nous tenons à rappeler que la vitesse maximale autorisée sur l'ensemble de l'agglomération est limitée à 30 km/h.**

➤ Agents communaux: Nouvelles arrivées.

Faisant suite au départ au 1er janvier 2024 de M. Vincent HIMBER (cf. article dans le bulletin communal de décembre), la commune de HEILIGENBERG aura le plaisir d'accueillir au 2 avril un nouvel agent technique, M. Eric PETER, habitant de HEILIGENBERG et ancien plâtrier de son état. Gageons que son expérience et son savoir-faire seront plus qu'utiles pour réaliser tous les travaux qui l'attendent.

En outre, les services administratifs ont accueilli durant deux semaines, du 18 mars au 2 avril, Mme Catherine HITIER, pour un stage de découverte du métier d'agent administratif en collectivité, ceci dans le cadre de sa reconversion professionnelle.

Nous leur souhaitons la bienvenue en votre nom à tous et une pleine réussite dans leur mission.





➤ Un Joyeux Anniversaire à Mme Marie SCHELL

Récemment Mme Marie Schell a fêté son 90ème anniversaire. À cette occasion, le maire Guy Ernst et ses adjoints se sont rendus chez la jubilaire pour lui présenter leurs meilleurs vœux. En effet, Marie est tout d'abord une enfant de Heiligenberg « pur jus » si l'on peut dire. Née le 7 février 1934 à Heiligenberg au domicile de ses parents, les époux Vincent Flicker et Alphonsine Keller, elle a effectué sa scolarité à l'école communale du village, puis à ce qu'on appelait le « Centre » de Molsheim.

C'est à HEILIGENBERG également qu'elle rencontre Raymond, qu'elle épousera le 6 octobre 1956.

A ce propos, si HEILIGENBERG est jumelée aujourd'hui avec la commune allemande du même nom, c'est aussi un peu à Marie que nous le devons, puisqu'elle et son mari Raymond ont découvert cette localité lors de leur voyage de noces à moto.



Dévouée aux autres, elle entre d'abord dans la vie active à l'Institut des Aveugles de Still. Elle s'occupe ensuite de ses enfants, Roland et Astrid, malheureusement décédée en 1988 des suites d'un accident de circulation, tout en secondant son époux durant les années que celui-ci a passé au service des habitants du village comme agent communal.

Après le triste décès de son époux en 2010, Marie continue à se dévouer aux autres, et notamment grâce à sa constante implication au sein de la paroisse. C'est ainsi elle qui, tous les jours pendant de nombreuses années, quelque fut la météo, et jusqu'à ce que sa santé ne le lui permette plus, ouvrait le matin les portes de l'église Saint Vincent afin que celle-ci puisse accueillir visiteurs et fidèles. Elle préparait les offices, s'occupait de l'entretien des locaux et décorait avec d'autres l'intérieur de notre belle église. Elle ne manquait pas non plus de distribuer le bulletin paroissial.

C'est afin de la féliciter pour son anniversaire, et lui renouveler ses remerciements pour toutes ses années de service à la communauté villageoise que le maire Guy Ernst lui a remis un cadeau en lui souhaitant de jouir encore longtemps d'une bonne santé, entourée de l'affection de Roland, son fils, de sa bru Cathie et de Célia, sa petite fille. Ad multos annos.

La page intercommunale

➤ Le covoiturage courte-distance avec St'Hopla et Karos :

Depuis le 13 septembre 2023, le [Pôle d'Équilibre Rural et Territorial \(PETR\) Bruche Mossig](#) propose un programme de covoiturage intitulé St'Hopla.

Il s'agit d'une mise en relation facilitée entre conducteurs et passagers grâce au partenariat avec l'application mobile Karos, disponible gratuitement sur Google Play et Apple Store. Cette application est simple et intuitive : après avoir téléchargé l'application, il suffit de s'inscrire, de préciser votre statut (passager ou chauffeur) et de définir votre ou vos trajets préférés.

Chacun de ces trajets peut être défini de manière récurrente (dans le cas d'un trajet domicile-travail par exemple) ou ponctuel.

Enfin, des lieux de rendez-vous peuvent être définis entre chauffeurs et passagers.

Une tarification incitative est proposée par le PETR. A l'heure actuelle, pour chaque trajet :

- Rémunération minimum conducteur (par passager) 2€ jusque 30km, puis 0,10cts du km supplémentaire.
- Coût pour le passager 1€ jusque 30km puis 0,10cts du km supplémentaire. Prise en charge d'1€ par trajet par le PETR Bruche Mossig, dans la limite de 2 trajets par jour.

Un conducteur, au bout des 10 premiers trajets, peut également bénéficier d'une prime de 100€ offerte par l'État.

En complément de l'application Karos, les 68 communes déploient plus de 200 panneaux d'arrêt St'Hopla sur le territoire, afin d'inciter au covoiturage par la création de points d'arrêt dédiés accessibles à pied ou à vélo dans chaque commune, et pour faciliter la pratique de l'auto-stop pour ceux qui le souhaitent.

S'agissant de HEILIGENBERG, un point St'Hopla se trouve désormais devant la mairie (cf. photo). Un second point est en cours d'installation à la hauteur du parking de la scierie SIAT, près du rond-point direction Mollkirch.

Vous retrouverez plus d'informations sur le site internet de la commune.



➤ Report des travaux d'assainissement prévus rue de la Batteuse à l'automne 2024.



Le démarrage de la troisième tranche des travaux sur les réseaux humides (mise en place de l'assainissement collectif, remplacement des réseaux d'eau potable et d'eau de pluie) était prévu ce printemps.

Toutefois, à l'heure actuelle, le marché de la rue de la Batteuse n'a pas encore été attribué.

De fait, ce chantier démarrera probablement plutôt au début de l'automne 2024. Bien entendu, nous ne manquerons pas de revenir vers les riverains concernés dès que nous aurons été destinataires de nouvelles précisions.



La page des travaux

➤ Travaux hivernaux : préparer le printemps

Durant la période froide, où très souvent il ne fait pas bon mettre le nez dehors, l'équipe technique communale est elle à pied d'œuvre pour continuer à entretenir le village et préparer le printemps.

Ainsi, ces dernières semaines, les agents techniques et les adjoints n'ont pas manqué d'ouvrage pour réparer les dégâts du climat de ces derniers mois.

En effet, une vaste campagne de curage des fossés a été mise en place pour nettoyer les abords des chemins des branches et de la terre qui commençaient à les obstruer, ceci en prévision des pluies de printemps qui devront alors trouver le passage libre pour pouvoir être évacuées aux endroits prévus à cet effet.

Par ailleurs, il a été procédé à quelques abattages d'arbres que les vents de ces derniers mois avaient fragilisé et qui menaçaient de s'abattre prochainement. Au regard des promeneurs qui bientôt emprunteront à nouveau nos agréables sentiers, c'était une mesure de précaution qui s'imposait. Il faut cependant préciser également que d'importantes coupes de bois ont été effectuées par ailleurs par l'ONF pour le compte de la commune au triage du HOELZEL. Toutefois, suite aux pluies hivernales, quelques chemins se trouvent actuellement détériorés par les débardages effectués. Nous invitons donc les promeneurs à s'équiper en conséquence. Bien entendu, ces chemins seront réfectionnés une fois les grumes enlevées et le terrain complètement asséché.



Enfin, au sortir de l'hiver, voit-on apparaître traditionnellement de ci de là des trous et autres ornières, que là encore le froid et les conditions climatiques s'ingénient à former. Une fois de plus, les agents veillent au grain et ont débuté un programme de rebouchage.

➤ Ce matin, un lapin ...



Après avoir hiberné toute une année, voilà que le lapin de Pâques pointe à nouveau le bout de son museau, prêt à apporter dans quelques jours aux enfants méritants force chocolats et autres sucreries. Déjà, toute sa petite famille est partie en éclaireur s'égailler dans les rues de HEILIGENBERG (comme le montre la photo ci-joint saisie sur le vif par notre reporter qui passait par là) et repérer les meilleurs endroits où pourront être cachés les délicieux œufs de Pâques.

A tous les enfants du village, soyez attentifs afin que pas une friandise ne puisse échapper à vos yeux aux aguets.

➤ La voiture-balai, ce n'est pas qu'au tour de France.

Nous parlions en début de ce journal de la nécessité pour tout un chacun de veiller à entretenir les abords de sa propriété. Dans ce cadre-là, et afin d'en prendre toute sa part, la commune de HEILIGENBERG a sollicité les services d'une société spécialisée afin de procéder au nettoyage de certaines rues du village.

Ainsi, en ce vendredi 22 mars, un camion équipé en conséquence a parcouru pendant plus de 4 heures une partie du village (rue Principale, rue Neuve, rue Oberweg) afin de nettoyer la voirie du plus gros des saletés qui s'y étaient déposées depuis quelques temps.

Et aux ultracrédiparianistes qui s'interrogeraient sur le pourquoi de ces rues et pas d'autres, nous répondrons qu'au regard du coût d'une telle intervention (qui avoisine les 1 000 €), il n'était pas possible de faire tout le village. Un choix a été fait et les rues retenues offrent les avantages cumulatifs d'être les plus fréquentées, les plus larges, les plus aisément nettoyables, et surtout celles accessibles par ce type de véhicule.



La vie du village

➤ Crémation des sapins : ça sent le sapin pour le roi des forêts

Le mois de janvier est toujours un mois délicat à entamer. Après l'effervescence et la joie des fêtes de fin d'année, le mois de janvier véhicule toujours un peu de spleen : les célébrations sont finies, les décorations sont enlevées, et le beau sapin se retrouve tout nu.

C'est alors l'occasion pour l'amicale des sapeurs-pompiers, en ce 13 janvier 2024, de proposer à la population villageoise la traditionnelle crémation des sapins afin de se réunir une dernière fois autour du roi des forêts, de se remémorer les agréables souvenirs de Noël, et de se souhaiter une excellente année nouvelle autour d'un bon feu et d'un délicieux vin chaud.

Remercions l'amicale des sapeurs-pompiers de HEILIGENBERG d'être immanquablement au rendez-vous afin de nous offrir la première occasion conviviale de l'année de se retrouver, et ainsi faire partir celle-ci sur de bons rails.



➤ La Fête des Aînés : un retour réussi

Le 14 janvier 2024, s'est déroulée au foyer Saint-Michel de Heiligenberg la traditionnelle Fête des Aînés du village. Cette année, cette manifestation était attendue plus que de coutume, car elle faisait son grand retour après trois ans d'absence pour cause de principes de précautions liés au COVID.

C'est avec une grande joie qu'une bonne partie des habitants du village, âgés de 70 ans révolus, ont répondu favorablement à l'invitation de la mairie et se sont retrouvés ce jour à midi tapante pour profiter d'un agréable après-midi.

Après l'accueil chaleureux de M. Guy ERNST, Maire de la commune, celui-ci n'a pas manqué de rappeler dans son discours de bienvenue l'importance d'accorder à nos aînés toute l'attention qu'ils méritent.

Leur expérience, leurs connaissances du village et de ses habitants, peuvent se révéler un outil particulièrement précieux au quotidien.

S'ensuivit un délicieux repas préparé par le traiteur KELLER, de BISCHOFFSHEIM, servi par les membres du conseil municipal, et partagé dans la bonne humeur par tous les présents.



En milieu d'après-midi, les quelques 90 invités ont eu le plaisir d'écouter la prestation de la chorale ADOMISOL, composée d'anciens professeurs des écoles du secteur de MOLSHEIM, et dirigée par M. Maurice LANOIX, lui-même musicien émérite.

A l'issue du repas, M. le Maire a tenu à honorer par un petit cadeau les habitants présents ayant fêté un grand anniversaire en 2023. Un invité a été particulièrement distingué. En effet, M. Jacques CHAUMONT fêtait son anniversaire le jour même et a eu droit à sa chanson de circonstance entonnée de bon cœur par l'assistance.

Enfin, ce bel après-midi s'est clôturé par une tombola qui a vu quelques chanceux rentrer chez eux nantis d'un petit lot, en plus des bons souvenirs de ce moment passé ensemble.



La vie du périscolaire

Après des vacances de fin d'année bien méritées, la vie au périscolaire a recommencé, partagée entre rires, jeux et activités, rythmée par les célébrations des dates du calendrier.

C'est d'abord la Chandeleur qui a été fêté comme il se doit, avec bien entendu, son roi et sa reine de circonstance en la personne de Nolan et Justine.

Puis pour préparer Carnaval et se mettre dans l'ambiance, les enfants ont bricolé chacun un petit clown pour ramener chez eux cette touche festive.





La vie de l'école

➤ Inscription pour la rentrée de septembre 2024

Pour les parents qui souhaiteraient inscrire leur(s) enfant(s) à l'école de Heiligenberg pour la rentrée de septembre 2024, il vous sera possible de le faire en prenant rendez-vous avec la directrice d'école entre le 14 et le 28 mai après la classe ou le mercredi matin, selon vos disponibilités. Afin de convenir d'un rendez-vous, vous pouvez contacter la directrice à l'adresse mail suivante : ce.0672209m@ac-strasbourg.fr.



Lors de l'inscription, il faudra vous munir du carnet de santé de votre enfant attestant des vaccinations obligatoires à la vie en collectivité à jour et d'une copie de votre livret de famille. A ce moment, vous sera communiquée une date afin que les élèves puissent découvrir leur futur lieu de vie le temps d'une matinée, avec leurs futurs camarades.

Les parents dont les enfants sont en âge d'entrer à l'école en septembre prochain, et qui sont connus des services municipaux, ont été destinataires d'un courrier leur précisant la présente marche à suivre. Pour les parents dans la situation de vouloir inscrire un enfant à l'école de HEILIGENBERG mais n'ayant pas reçu le dit courrier, n'hésitez pas à vous faire connaître

auprès du secrétariat de mairie.

- **Petite annonce :**

Chaque vendredi matin, les élèves de CE et CM partent en forêt afin de faire, comme son nom l'indique, « l'école en forêt ». A ce titre, ils leur est nécessaire de transporter avec eux le matériel dont ils auront besoin lors de la matinée de classe. Dans ce but, l'école est à la recherche d'un petite charrette d'environ un mètre de long qui les aiderait grandement à faciliter leur trajet jusqu'au lieu de cours.

Si jamais vous possédez quelque chose de ce genre que vous n'utilisez plus et que vous souhaitez en faire don, vous pouvez contacter soit l'école soit la mairie qui fera suivre.

- **Basket**

Comme chaque année, un animateur sportif du club Bruche Sport Academy de basket de Gresswiller/Dinsheim vient faire découvrir ou approfondir les rudiments de ce sport collectif.

Les GS-CP ainsi que les CE-CM apprécient ces séances de jeux en extérieur et pourront participer à la rencontre inter-écoles qui aura lieu à Gresswiller en juin. Une occasion de montrer leur savoir-faire et leur fair-play !

- **Projet de chant choral**

Les élèves de la classe CE-CM chanteront le 20 avril au Château des Rohan de Mutzig avec le chœur de femmes « Opus » dirigé par Zivile Schmitt. Depuis de nombreuses semaines, ils préparent avec elle cette représentation, mais travaillent aussi sur le son, le rythme et les différents aspects de la musique.

Ce spectacle, sur le thème de l'eau sera mis en scène et accompagné par des musiciens. Toutes les personnes souhaitant venir écouter les enfants de l'école chanter ce jour-là sont bien entendu les bienvenues. L'entrée est libre (présence d'un plateau).

Vous trouverez plus loin dans la partie « Calendrier 2024 » l'affiche de ce spectacle.



- Carnaval

Le jour de Mardi Gras, ce sont des élèves bien spéciaux qui sont venus à l'école du village ! Entre super-héros, princes et princesses, animaux en tous genres, les pirates et les pompiers ont toutefois réussi à lire, écrire et travailler avant de prendre un goûter confectionné par les parents et très apprécié !





Les parents d'élèves

Les déléguées des parents d'élèves ont poursuivi leurs différentes actions en ce début d'année 2024 (agrumes, fromages et chocolats de Pâques). Les bénéficiaires de ces actions sont toujours intégralement reversés à l'école de Heiligenberg afin que les enseignants puissent continuer leurs nombreux projets et que les élèves du village en profitent. Il n'y aura plus d'opération avant septembre afin de pouvoir tranquillement préparer une belle fête d'école aux enfants.

La commande de fromages livrée mi-mars sera la dernière avec le fournisseur Comté Monts Jura. En effet, suite à de nombreux problèmes logistiques sur ces deux dernières années, les déléguées des parents d'élèves ont pris à contrecœur la décision de changer de fournisseur. Elles réfléchissent à collaborer avec un producteur local. Les investigations sont en cours... N'hésitez pas à contacter les déléguées si vous connaissez quelqu'un.

Elles souhaitent également remercier tous les villageois pour leurs participations aux différentes actions ainsi que l'équipe municipale pour son soutien et les parents pour leur aide. Elles tenaient aussi à remercier l'équipe éducative qui s'investit dans le développement des enfants au travers de différents projets pédagogiques.



La vie associative

➤ Assemblées générales des associations villageoises

Le début d'année est traditionnellement la période pour les associations d'organiser leur assemblée générale.



C'est ainsi le moment pour leurs membres de se réunir afin de dresser le bilan de l'année écoulée, de célébrer les réussites, de vérifier les comptes, de renouveler leur comité directeur, et bien entendu, de se projeter vers la nouvelle année qui débute et préparer déjà les futures activités qui s'y dérouleront.

L'association le Montgolfier présidée par M. Roland KAUFFER, la Chorale Sainte Cécile avec à sa tête Mme Myriam TAUBERT, ou encore l'Amicale des Sapeurs-pompier sous la présidence de M. Fabien METZLER (photo) ont d'ores et déjà sacrifié à ce rituel. Pour chacun, c'est également l'occasion de constater la vitalité de leur association, en ce qu'elles ont accompli ces derniers mois...

... Et en ce qu'elles accompliront encore ces prochains temps, comme vous pourrez le constater un peu plus loin dans ce bulletin avec le calendrier des manifestations prévues en 2024. Celui-ci a été élaboré lors d'une réunion à laquelle ont été conviés les présidents des associations locales afin d'organiser le planning des événements, surtout au regard de l'occupation du foyer.

Ne manquons pas l'occasion de remercier très chaleureusement encore une fois, au nom de la commune et de ses habitants, toutes les associations et tous leurs bénévoles qui année après année, ne ménagent ni leur temps ni leurs efforts, pour offrir à la population de HEILIGENBERG autant d'occasions de se rencontrer et d'échanger, et de faire de HEILIGENBERG un village avec une âme et non un simple lieu où des gens viennent dormir après une journée de travail.

La vie de la Paroisse

Nous rappelons à toutes les personnes intéressées par la célébration des offices religieux que vous pouvez trouver toutes les informations paroissiales sur les sites de la Communauté de Paroisses de la Bruche, ou de la Communauté de Paroisses de MUTZIG aux adresses suivantes: <https://www.paroisses-bruche-hasel.fr/>. Vous pouvez également consulter le site: <https://www.paroissesmutzig.com/accueil>.



Vous y trouverez les dernières actualités de la communauté de paroisses, les horaires des messes, l'édition du dernier bulletin paroissial, les coordonnées des prêtres desservant, ainsi que du secrétariat que vous pourrez contacter pour les baptêmes, mariages, ou décès.

Par ailleurs, suite au départ de Monseigneur Ravel au mois d'avril 2023, le 107^e archevêque de STRASBOURG a été nommé au courant du mois de février 2024 conjointement par le pape François et par le président de la République, ceci en vertu du protocole concordataire encore en vigueur en Alsace. Il s'agit de Monseigneur Pascal DELANNOY qui assurera désormais cette mission. Il dirigera donc l'église catholique d'Alsace. Sa messe d'installation aura lieu le 21 avril à 15H en la cathédrale de STRASBOURG.



CALENDRIER 2024

Date	Nom	Association	Lieu
1er mai 2024	MAIKÜR – marche du 1er mai	Le Montgolfier	Départ à 5H30 au foyer St Michel
4 ou 5 mai 2024 (date à préciser)	Concert	Conseil de Fabrique	Église St Vincent
08/05/24	Cérémonie commémorative du 8 Mai 1945	Commune	Monument aux morts / foyer
08/06/24	Fête de l'école	École	Foyer St Michel
09/06/24	Élections européennes	Commune	Foyer St Michel
29/06/24	rencontre de pétanque STILL-HEILIGENBERG	Le Montgolfier	Terrain de pétanque
12 ou 13 juillet 2024 (date à préciser)	Bal populaire	Amicale des Sapeurs-Pompiers	Foyer St Michel
13 ou 14 juillet 2024 (date à préciser)	Cérémonie de la Fête Nationale	Commune	Monument aux morts / foyer
21/07/24	Marché aux puces	Amicale des Sapeurs-Pompiers et Club de tir	Rues du village
Août 2024 (date à préciser)	soirée Old West	Old West Texas Rangers	Holy Mountain Saloon
20/09/24	Assemblée générale du club de tir	Club de tir	Foyer St Michel
21 ou 22 septembre 2024 (date à préciser)	Concert	Conseil de Fabrique	Église St Vincent
21 et 22 septembre 2024	Vente de pains d'épices	Chorale Sainte Cécile	Porte à porte
11 octobre 2024	Semaine du goût	École	Foyer St Michel
11/11/24	Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 Novembre 1918	Commune	Monument aux morts / foyer
24/11/24	Commémoration de la libération de 1944	Commune	Monument aux morts / foyer
08/12/24	Sainte Barbe	Amicale des Sapeurs-Pompiers	Foyer St Michel
14/12/24	Chemin de Noël	Le Montgolfier	Terrain de pétanque

L'ensemble vocal féminin
Opus
 présente
Opus d'eau

6 avril, 20h, Maison du temps libre, Altorf
 7 avril, 16h, Musée Würth, Erstein
 sur inscription www.musee-wurth.fr
 14 avril, 16h, Mémorial de Schirmeck
 20 avril, 16h, Château des Rohan à Mutzig
 avec la participation des enfants de l'école primaire d'Heiligenberg

Direction : Zivile Schmitt
 Mise en scène : Marie Seux
 Piano : Célia Schmitt
 Percussions : Lionel Galonnier

www.opusensemblevocalfeminin.oph Ensemble vocal féminin Opus opus.ensemble_vocal_feminin

Entrée libre
 Plateau



JOB BAR

Vous cherchez un **EMPLOI** ?

Venez à la rencontre d'agences de **RECRUTEMENT**
 autour d'un **COCKTAIL** et d'une **GLACE** !

Mardi 9 avril
15h à 17h

Mission Locale de Molsheim
 1 Pl. du Marché, 67120 Molsheim

Inscription au **06 48 03 92 92**
 ou par scan du **QR Code**



Ils nous soutiennent



Mission Locale
 de Molsheim
 Bruche Mossig Piémont
 GRAND EST

ÉTAT CIVIL



Naissances : Nous accueillons parmi nous

- **Anastasia WIGISHOFF**, fille de M. Dimitri WIGISHOFF et de Mme Estelle FRANCOIS née le 14 décembre 2023 ;
- **Léonard SOCKEEL THIEBAULT**, fils de M. Pierre SOCKEEL et de Mme Florine THIEBAULT, né le 16 décembre 2023 ;
- **Margot KNIPILAIRE**, fille de M. Simon KNIPILAIRE et de Mme Christine GOMES, née le 27 janvier 2024 ;
- **Elerian LAPLASSOTTE**, fils de M. Adrian LAPLASSOTTE et de Mme Hélène COLABELLA, né le 15 février 2024 ;
- **Eliam BELOT ET-TAOUI**, fils de M. Samy ET-TAOUI et de Mme Camille BELOT, né le 20 février 2024 ;
- **Alix KIMMICH**, fille de M. Yann KIMMICH et Mme Fanny KEMPE, née le 5 mars 2024.

Nous félicitons les heureux parents et grands-parents et souhaitons la bienvenue à ces nouveaux arrivants.

Grands Anniversaires :

Nous félicitons pour leur anniversaire

- M. René ROTH, qui a fêté ses 85 ans le 7 janvier 2024 ;
- M. Joseph MULLER, qui a fêté ses 85 ans le 3 février 2024 ;
- Mme Marie SCHELL, qui a fêté ses 90 ans le 7 février 2024 ;
- M. Valentin JACOBI, doyen des habitants, qui a fêté ses 93 ans le 10 février 2024 ;
- M. André BIER, qui a fêté ses 85 ans le 11 février 2024 ;
- M. Bernard VETTER, qui a fêté ses 85 ans le 7 mars 2024.

Encore bravo à tous nos jubilaires.

Décès : Nous déplorons la disparition de

- **M. Didier NICOLE**, décédé le 15 janvier 2024 ;
- **Mme Marie-Louise HECHT épouse DUPONT**, décédée 08 février 2024 ;

Mairie de Heiligenberg 47 rue Neuve 67190 Heiligenberg Tél. 03.88.50.00.13

Notre adresse E-mail : mairie@heiligenberg.fr - Adresse de notre site Internet : www.heiligenberg.fr

Heiligenberg fait partie de la *Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig (CCRMM)* : www.cc-molsheim-mutzig.fr

Ce journal a été réalisé par Guy ERNST, Fabien METZLER, Jean-François SCHNEIDER, Émilie BESSON, Véronique KIEFFER, Christian REPIS, Marien DURRENBARGER, FELDMANN Stéphanie, QUIRIN Martine, GUYENOT Angélique, PORCHE Lionel, Christine METZLER, Sébastien PINHEIRO, Sylvie BLATTNER, en collaboration avec le secrétariat de mairie.

Diffusion prévue le 30 mars 2024

Tirage : 320 exemplaires